



Médaille d'or par équipe
en Concours Complet d'Équitation pour
Karim-Florent LAGHOUAG
de Nogent-le-Rotrou – Eure-et-Loir



Réf. 161006/AGO2016/159b/CC

Mesdames et Messieurs les Responsables
des établissements équestres,
professionnels et associations

Nogent-sur-Eure, le 6 octobre 2016

Mesdames, Messieurs,

Vous venez de recevoir dans une grande enveloppe marron les rapports soumis aux votes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 novembre 2016 et le matériel pour voter soit par correspondance soit sur place.

Sur les bulletins de vote il a été mentionné que 3 votes au lieu de 5 prévus à l'ordre du jour. Je vous joins les bulletins de vote conformes à l'ordre du jour qui annulent et remplacent ceux que vous avez reçus.

- Pour le vote sur la motion vous avez dans votre dossier la motion à voter qui nous est imposée et celle déjà votée par le Comité Directeur du 4 octobre 2016.
- Pour le vote sur les modalités de vote pour les AGO et AGE du CDE28, voici les explications :
 - Depuis plusieurs Assemblées générales le vote se fait selon les règles et les statuts de la FFE
 - 1 à 10 licences = 1 voix
 - 11 à 20 licences = 2 voix
 - 21 à 30 licences = 3 voix
 - et ainsi de suite
 - A titre d'exemple 124 licences sont décomptées pour 13 voix.
 - Cependant les statuts du CDE 28 n'ont pas été mis en conformité depuis plusieurs années.
Compte tenu que nous avons obligation d'organiser une Assemblée Générale Extraordinaire dans le 1^{er} semestre 2017 pour modifier les statuts des CRE et des CDE (modèles de statuts dont nous ne disposons pas encore) il a semblé inutile au Comité Directeur d'organiser une AGE avant l'AGO du 7 novembre.
 - Pour la bonne forme de notre AGO il est utile de s'assurer que tout le monde a bien connaissance de cette situation, car la remarque nous a été faite par la Direction Départementale des Sports lors de la dernière Assemblée.

Je vous remercie par avance de votre participation active à notre Assemblée annuelle et vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments amicaux et dévoués.

Christian CARRIÈRE

Un repas est prévu à l'issue du calendrier des concours 2017, merci d'informer le secrétariat du CDE de votre participation secretariat.cde28@free.fr ou 06 20 13 73 26 afin d'assurer la logistique (frais de participation 10€)